

Mise à jour : mardi 14 juin 2011 21h48

ELSENBORN

## **Elsenborn: Mecar n'a pas demandé à la Défense de reprendre les tirs d'essai**

BUTGENBACH - La société de fabrication de munitions Mecar n'a introduit aucune demande auprès de la Défense afin de pouvoir reprendre les tirs d'essai au camp militaire d'Elsenborn, a indiqué mardi le ministre de la Défense, Pieter De Crem.

"La position de la Défense en ce qui concerne la législation en matière d'exploitation du site d'Elsenborn n'a pas changé. Toute activité civile sur le domaine militaire est entièrement soumise aux législations fédérale et régionale et à la réglementation y relatives, ce qui nécessite un +permis unique+ de la part de la Région wallonne", a-t-il indiqué en réponse à une question de la députée Kattrin Jadin (MR).

Or, le ministre wallon de l'Aménagement du territoire, Philippe Henri (Ecolo), a confirmé le 25 mai la décision prise en 2008 par son prédécesseur, André Antoine, ce qui signifie que Mecar ne peut procéder à aucun test de munitions sur le champ de tir d'Elsenborn

Selon M. De Crem (CD&V), Mecar n'a introduit aucune demande auprès de la Défense afin de pouvoir reprendre les tirs d'essai de munitions à Elsenborn. "En cas de demande, celle-ci sera analysée au niveau juridique au sein du département" de la Défense, a-t-il précisé mardi.